



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CORPORATION MUNICIPALE ST-HILAIRE DE DORSET  
SÉANCE ORDINAIRE, LE LUNDI 7 AOÛT 2017, 20h  
ÉDIFICE MUNICIPAL, SALLE DU CONSEIL**

**PRÉSENCES :** Madame la mairesse Céline Bilodeau et les conseillers suivants :

Ghislain Jacques,	siège no 1
Lise Garant,	siège no 2
Pierre Levasseur,	siège no 3
Michel Breton,	siège no 4
Germain Létourneau,	siège no 5
Berthold Létourneau,	siège no 6

**FORMANT QUORUM**

Andrée Caouette, Directrice générale et sec.-trés. est aussi présente.

07.08.17.089

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Après avoir ajouté à Varia les points : Suivi dossier comité culturel et Archives de la fabrique, **il est proposé** par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE**

07.08.17.090

**LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2017**

Les membres du conseil ayant au préalable pris connaissance des minutes de la session ordinaire du conseil du 3 juillet 2017, après avoir demandé une modification à la résolution 03.07.17.086, **il est proposé** par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents, que le procès-verbal soit adopté tel que modifié.

**ADOPTÉE**

07.08.17.091

**COMPTES À PAYER**

Les comptes à payer ayant été présentés aux conseillers, **il est proposé** par Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes, au montant de 7 912,70 \$, soient acceptés et payés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

07.08.17.092

**DONS**

1. Appel à la solidarité municipale Ristigouche
2. Demande de commandite tournoi de balle La Guadeloupe
3. Demande de contribution rassemblement des Vézina
4. CENTRAIDE

**Il est proposé** par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents, que la municipalité fasse un don de 100 \$ à Solidarité Ristigouche, 50 \$ au tournoi de balle de La Guadeloupe et 20 \$ à Centraide.

**ADOPTÉE**

**CORRESPONDANCE**

1. Min. des transports entretien des ponts
2. Dissolution du comité d'action touristique et culturel
3. Confirmation péréquation
4. Information – vente de Burocom à 6tem TI

07.08.17.093

**RÉSOLUTION POUR PERMETTRE À LA D.G. DE SUIVRE LES FORMATIONS RELATIVES AU NOUVEAU PROJET DE LOI 122 ET SUR LES ÉLECTIONS 2017.**

**Attendu** les changements apportés au projet de loi 122;

**Attendu que** des élections sont prévues le 5 novembre 2017;

**Il est proposé** par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents que la D.G. soit autorisée à suivre les formations qu'elle juge pertinentes pour ces deux (2) sujets.

Ces formations sont rémunérées par la municipalité au taux horaire de la D.G. et les dépenses (s'il y a lieu) sont remboursées sur preuves justificatives.

**ADOPTÉE**



N° de résolution  
ou annotation

07.08.17.094

#### **RÉSOLUTION POUR LE STATIONNEMENT POUR PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE**

**Attendu que** la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset a rendu son édifice municipal accessible aux personnes à mobilité réduite;

**Il est proposé** par Michel Breton et résolu à l'unanimité des membres présents que la D.G. procède à l'aménagement d'un stationnement pour handicapés selon les directives émises par le Conseil. Le budget établi est de 6 000 \$.

**ADOPTÉE**

07.08.17.095

#### **RÉSOLUTION D'APPUI À LA FQM POUR L'OLÉODUC**

**Attendu que** le rapport de la commissaire à l'environnement et au développement durable sur la surveillance des pipelines publié à l'automne 2015 a relevé des lacunes importantes dans l'application de la réglementation en vigueur au sein de l'Office national de l'énergie (ONÉ);

**Attendu que** le rapport du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie en vue d'une modernisation a recommandé de remplacer l'ONÉ par une Commission canadienne sur le transport de l'énergie et une Agence canadienne de l'information sur l'énergie, en raison de :

- La confusion régnant autour du rôle de l'Office national de l'énergie;
- L'apparence de conflits d'intérêts en raison d'une trop grande proximité avec l'industrie; L'incapacité de l'Office à faire appliquer les lois et règlements autour de l'exploitation des pipelines;

**Attendu que** l'Office national de l'énergie a perdu la confiance du public pour garantir la sécurité des Canadiennes et des Canadiens;

**Attendu que** plusieurs MRC membres de la FQM ont vécu des expériences négatives avec le promoteur TransCanada en ce qui a trait à des pipelines traversant leur territoire;

**Attendu que** Trans Canada accorde peu d'importance aux compétences des municipalités locales et des MRC, notamment en matière d'aménagement du territoire, de gestion des cours d'eau et de sécurité publique;

**Attendu que** Trans Canada n'a pas été en mesure de rassurer le monde municipal quant aux risques inhérents à la construction et au transport quotidien anticipé de 1,1 million de barils de pétrole du projet Oléoduc Énergie Est;

**Attendu que** l'acceptabilité sociale passe par les organisations municipales et les communautés concernées par les projets de pipeline;

**Attendu que** le mandat donné au ministre fédéral des Ressources naturelles par le premier ministre du Canada impliquait de moderniser l'ONÉ afin de refléter les points de vue des régions et de représenter suffisamment ceux-ci dans les domaines de la science de l'environnement, du développement communautaire et du savoir ancestral autochtone;

**Attendu que** le projet Oléoduc Énergie Est ne sera pas soumis à la nouvelle structure qui devrait être créée à la suite de la recommandation du comité d'experts chargé de procéder à un examen de l'Office national de l'énergie;

**Attendu que** les nouveaux projets de pipelines devraient être étudiés par des instances réglementaires crédibles et adaptés aux réalités environnementales et d'acceptabilité sociale actuelle;

**Il est proposé** par Pierre Levasseur et résolu à l'unanimité des membres présents :

1. **DE S'OPPOSER** au projet Oléoduc Énergie Est, tant et aussi longtemps que les demandes suivantes ne seront pas satisfaites :
  - Que TransCanada mette sur pieds un fonds de réserve de 5 milliards de dollars pour répondre à d'éventuelles catastrophes causées par son oléoduc;
  - Que des plans de mesures d'urgence rigoureux soient élaborés par TransCanada afin de protéger chaque source d'eau potable susceptible d'être touchée par une fuite de l'oléoduc;



N° de résolution  
ou annotation

07.08.17.096

2. **DE S'OPPOSER** au projet Oléoduc Énergie Est en l'absence de la création d'une organisation crédible visant à remplacer l'ONÉ, et qui aura pour mandat de réglementer et d'étudier les nouveaux projets de pipeline;
3. **D'EXIGER** la reprise de l'analyse du projet Oléoduc Énergie Est lorsque la nouvelle instance réglementaire sera mise sur pied.

**ADOPTÉE**

#### **RÉSOLUTION CHANGER LE RÉSERVOIR À EAU CHAUDE**

**Attendu que** le réservoir à eau chaude est désuet;

**Attendu que** la recommandation du fournisseur soit un 40 gallons de 3800 watts (moins gros réservoir mais chauffe plus rapidement donc économie d'énergie)

**Il est proposé par** Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on suive la recommandation du fournisseur avec un réservoir de 40 gallons avec 3800 watts pour un montant de 650 \$.

**ADOPTÉE**

07.08.17.097

#### **RÉSOLUTION POUR LOUER UNE DÉCAPEUSE POUR LES PLANCHERS DE TERRAZZO**

**Il est proposé par** Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on loue une polisseuse chez Sanitech pour décaper les planchers en terrazzo aux coûts estimés de 335 \$ + taxes incluant les produits nécessaires.

07.08.17.098

#### **RÉSOLUTION POUR EMBAUCHER UNE FIRME POUR LAVER LES VITRES À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL**

**Il est proposé par** Berthold Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que l'on embauche la firme Ken Popovich de Lambton pour procéder au lavage des vitres extérieures de l'avant de l'édifice municipal au coût de 100 \$.

**ADOPTÉE**

07.08.17.099

#### **RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE RÈGLEMENT 54-17 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD RELATIVEMENT À UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

**Attendu que** le conseil d'administration de la Régie intermunicipale de comté de Beauce-sud a accepté le règlement d'emprunt de 5 350 449 \$ pour l'ajout de 4 nouvelles cellules;  
**Attendu qu'en** vertu de l'article 607 du code municipal du Québec, la Régie doit obtenir l'approbation de toutes les municipalités membres;

**Attendu que** les coûts estimés pour la municipalité de St-Hilaire-de-Dorset 813 \$ par année pour une durée de 10 ans;

**En conséquence :**

**Il est proposé par** Germain Létourneau et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de St-Hilaire-de-Dorset accepte le règlement 54-17 de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud.

**ADOPTÉE**

07.08.17.100

#### **RÉSOLUTION POUR PROCLAMER LA MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

**Attendu que** la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

**Attendu que** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

**Attendu que** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

**Attendu qu'il** existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

**Attendu que** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

**Attendu que** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

**Attendu que** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;



N° de résolution  
07.08.17:101

Il est proposé par Ghislain Jacques et résolu à l'unanimité des membres présents de proclamer la municipalité St-Hilaire-de-Dorset « alliée contre la violence conjugale ».  
**ADOPTÉE**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour ayant été épuisé, il est proposé par Lise Garant et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée. Il est 21h50.

**ADOPTÉE**

*Céline Bilodeau*

Céline Bilodeau, mairesse

*Andrée Caouette*

Andrée Caouette, dir.gén. sec.trés.

Moi, *Céline Bilodeau* atteste que la signature du présent procès-verbal, équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.